



LICENCE PRO ABCD

AGRICULTURE BIOLOGIQUE : CONSEIL & DÉVELOPPEMENT

APPRENTISSAGE OU FORMATION PROFESSIONNELLE ADULTE



Code diplôme : 25021024 - NSF : 210 et 212 - RNCP : 29757 - CPF : 284057
Date d'échéance d'enregistrement : 01/01/2025 - Certificateur : Université Clermont Auvergne

Le ou la titulaire exerce son activité avec une connaissance de l'environnement professionnel institutionnel et réglementaire de ce mode de production. Il ou elle diagnostique, conseille ou réalise un audit d'entreprise. Il ou elle appréhende les spécificités de la distribution et commercialisation des produits biologiques, et anime des projets de développement en lien avec l'Agriculture Biologique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Former** des cadres polyvalents spécialistes des questions de l'agriculture biologique (conseil, animation, développement, audit, certification).

EXEMPLES D'ACTIVITÉS VISÉES

- Conseil / accompagnement technique et économique aux producteurs bio
- Organisation de la production en agriculture biologique
- Mise en place du programme de développement de l'agriculture biologique dans un département
- Information aux porteurs de projets en agriculture biologique
- Animation de réunions, journées d'informations, sessions de formation
- Certification "Agriculture Biologique" des exploitations agricoles, et contrôle régulier de leur cahier des charges Agriculture Biologique

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation conduite en partie en visio-conférence (120h). Mode projet avec un fort ancrage professionnel (études de cas, visites, enseignements contextualisés). Temps forts (semaine d'immersion sur le terrain, cohésion).

CONDITIONS D'ADMISSIONS

- BTS Agricole, Agroalimentaire, Environnement, Commerce
- L2 Biologie ou Sciences Économiques (selon les acquis et le projet professionnel)
- DUT Biologie Appliquée, option "Agronomie, Analyses Biologiques et Biochimiques, Industrie Agroalimentaire"
- Autres formations (minimum bac +2), selon l'expérience et le projet professionnel
- En **apprentissage** ou en **formation professionnelle adulte** (selon modalités de prise en charge : nous consulter)

DURÉE DE LA FORMATION

1 an - En alternance (stages de formation pro ou apprentissage)

620h de formation en MFR, soit 18 semaines et 21h de révisions.

De 16 à 32 semaines en entreprise (selon le statut)

DIPLÔME PRÉPARÉ

La **Licence Professionnelle**
Diplôme d'État (niveau 6)
de l'enseignement professionnel
délivré par l'Université Clermont
Auvergne et VetAgroSup

L'ÉTABLISSEMENT

- Internat et restauration sur place
- Navette quotidienne depuis la gare de Saint-Rambert-d'Albon





APPRENTISSAGE OU FORMATION PROFESSIONNELLE ADULTE



RÉPARTITION HORAIRE

Blocs de compétences	Unités d'enseignement	Nombre total d'heures II.
BC 1. Concevoir et conduire un projet en AB	UE1 : Outils de communication de la gestion de projet	56
	UE2 : Outils de collecte et d'analyse de données	36
	UE11 : Projet tutoré	120
BC 2. Caractériser les différentes dimensions de l'organisation des filières de L'AB sur les territoires	UE3 : Contexte socio-professionnel de l'AB	58
	UE4 : Connaissance des filières de l'AB	55
BC 3. Adapter des processus de productions agricoles au cahier des charges de l'AB	UE63 : Bases scientifiques de la production agro-écologique	63
	UE6 : Modes et techniques de production en AB	65
BC 4 : Formuler un diagnostic et un conseil pour la conversion en AB	UE7 : Réglementation européenne de l'AB	28
	UE8 : Diagnostic-conseil de conversion en AB	69
BC 5 : Appréhender un champ professionnel de l'AB (Les options sont au choix : OP 1 : Conseil et animation auprès des producteurs en AB OP 2 : Conseil et développement de filières en AB OP 3 : Conseil et développement technico-commercial en AB OP 4 : Audit et certification en AB	UE9 : Métiers de l'AB et postures professionnelles	35
	UE10 : Métiers de l'AB : activités professionnalisantes	35
BC6. Période en entreprise	UE12 : Période en entreprise	(560)
	Sous-Total	620
	Révisions	21
	TOTAL	641

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves écrites et orales individuelles. Épreuves écrites collectives tout au long de l'année.

Production d'un mémoire et évaluation orale devant un jury d'examen fin juin / début juillet.

INSCRIPTIONS

Informations et dossier de candidature sur : www.licence-pro-abcd.fr

MODALITÉS FINANCIÈRES

- Adhésion à l'association
- Possibilité de pension ou demi-pension (nous consulter)
- Apprentissage et formation professionnelle adulte : nous consulter

RÉMUNÉRATION (apprentissage)

Rémunération en Contrat Apprentissage*	Moins de 18 ans	De 18 ans à 20 ans	De 21 ans à 25 ans	26 ans et +
1ère année	27% SMIC**	43% SMIC**	53% SMIC**	100% SMIC**
2ème année	39% SMIC**	51% SMIC**	61% SMIC**	
3ème année	55% SMIC**	67% SMIC**	78% SMIC**	

*Le taux de rémunération ne peut en aucun cas être inférieur, le cas échéant, au taux perçu par l'apprenti.e lors d'un précédent diplôme.

**Ou du minimum conventionnel de l'emploi occupé.

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours de formation (nous consulter)

LES DÉBOUCHÉS

Poursuite de la formation : Master

Vie active : Conseiller.e d'entreprise, inspecteur.trice pour le contrôle et la certification, animateur.trice de la filière bio, gérant.e d'entreprise TPE/MPE, responsable de département ou d'unité

